

Séance du 29 mars 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

**Objet : Approbation du Compte administratif 2021 et affectation des résultats –
Lotissement du Jeppe**

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24/03/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaele MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaele MARTIN.

Considérant la décision modificative du 6 décembre 2021, les réalisations de l'année 2021 font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	0€
SOIT	0€

- Recettes	0€
------------	----

Soit un déficit de fonctionnement de 0€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	0€
- Recettes	0€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- approuve le compte administratif 2021 du budget primitif du Lotissement de Jeppe

Fait et délibéré les Jour, Mois et An ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

